

Revendic'action 78

Préparons le 17 septembre !

Les contaminations au coronavirus repartent à la hausse et de nombreux foyers de contamination sont des lieux de travail (qui peuvent être aussi des lieux d'hébergement collectif). La question des mesures à prendre face à l'épidémie de coronavirus est de celles où **nous devons affronter à la fois les logiques de profit et de mise à mal des services publics** (santé et éducation notamment) **et les idées mortifères fascistes**, qui trouvent « naturel » que les personnes âgées ou vulnérables meurent, méprisent les mesures de précaution ou mettent en avant des « analyses » et solutions simplistes ou nationalistes. Le combat pour protéger la santé et la vie de la population doit continuer, parce que le capitalisme n'a pas pour objectif la santé et le bien-être de la population.

Notre département est largement concerné par les plans sociaux : Airbus, Accor, Renault, Alinéa, General Electric mais aussi prestataires et sous-traitants, sans oublier les salariés précaires. Il y a aussi le maintien du chômage partiel dans un certain nombre de secteurs, et toutes les restructurations : modifications d'horaires comme l'arrêt



de la plage variable à Thalès Vélizy, changement dans le mode de calcul des primes, ce qui a entraîné plusieurs jours de grève chez Castorama...

C'est donc dans ce contexte où la crise liée à la situation sanitaire sert de prétexte pour continuer et accélérer des politiques mortifères, détruire les avancées sociales, les emplois et le potentiel industriel, pour engranger plus de profits que la Commission exécutive confédérale a décidé de **faire du 17 septembre une journée nationale d'action** avec appel à la grève et manifestation, pour l'emploi, les salaires, la retraite, l'assurance chômage. Cette journée doit porter les revendications concrètes qui répondent aux préoccupations et aspirations des salariés.

La mobilisation, ça se travaille !

Distribution de tracts, discussions, réunion de syndiqués, assemblée générale, élaboration de revendications propres en compléments des revendications nationales, initiatives locales... Nous savons que créer un rapport de force ne se fait pas en un instant, l'important est de créer une dynamique, des débats, l'envie de lutter.



Enquête sur la situation de l'emploi

Afin de coordonner les différentes luttes dans le département et d'interpeller les autorités publiques, nous avons besoin de recenser la situation dans les entreprises et administrations.

Merci de renvoyer par mail à ud78@cgt.fr les éléments sur : plan licenciement ou départ volontaire/accord de compétitivité et impact sur les sous-traitants ; chômage partiel ; gel de salaire, augmentation de la durée de travail ; conditions sanitaires ; lutte en cours...

L'adhésion à la CGT, un premier pas pour des avancées sociales !

Parmi les éléments du rapport de force, il y a l'adhésion à la CGT et le taux de syndicalisation (quel pourcentage dans une entreprise ou un site est syndiqué à la CGT).

En juillet dernier, on recensait 174 adhésions dans Cogitiel. Mais nous pouvons encore faire mieux pour permettre à toutes celles et ceux qui dans le monde du travail partagent nos valeurs de s'organiser, s'informer et prendre notre travail et nos vies en main, sans oublier les femmes, les jeunes, les précaires... Pour amplifier cette dynamique, du matériel est disponible à l'UD : livrets de syndicalisation, autocollants, affiches pour le panneau syndical...

La suite d'une adhésion, ça passe par organiser au syndicat la formation « s'impliquer dans la CGT », envoyer des infos ou l'invitation aux réunions et AG...



Très petites entreprises : pour que les salariés se donnent le droit de revendiquer et de voter CGT !

Les salariés de TPE représente un salarié du privé sur cinq dans les Yvelines. Ces salariés connaissent en moyenne une durée de travail plus importante et des salaires moins élevés que dans des entreprises de plus grande taille.

En l'absence d'élus par entreprise, un vote national a lieu tous les 4 ans, qui compte pour la représentativité départementale (pour le nombre de conseillers prud'hommes par exemple), dans les branches et au niveau interprofessionnel national; ainsi que pour des commissions régionales de branche. Le vote aura lieu fin janvier 2021.

Avec ces élections, c'est l'occasion de s'attaquer à l'enjeu de l'organisation et des revendications des salariés de TPE.

En complément du mémo social, du tract régional déjà disponible et du matériel confédéral prévu pour septembre, l'UD a commandé des cartes de visite, qui peuvent être facilement données ou laissées par les camarades au quotidien. Des déploiements sont également en préparation avec les Unions locales.

Nous connaissons tou.tes ou croisons des salarié.es de TPE, nous avons chacun.e un rôle à jouer dans cette campagne !

Le site dédié : www.cgt-tpe.fr

Agenda

Mardi 25 août : journée d'été de l'Union Syndicale des Retraités à Poissy

Judi 10 septembre : Comité Général de l'UD

Judi 17 septembre : journée de grève et d'action à l'appel de la CGT, pour les salaires, l'emploi, l'assurance-chômage

Judi 8 et vendredi 9 octobre : formation « renforcer la CGT » (proposer l'adhésion, faire un plan de syndicalisation)

Lundi 26 et mardi 27 octobre : formation Cogitiel (suivi des adhérents)

16 au 21 novembre : semaine de déploiement en direction des salariés de TPE

Assemblée d'été de l'UD du 7 août



L'occasion de revenir sur la situation dans les EHPAD

L'assemblée s'est ouverte par un **rap-
pel de ce que nous avons vécu ces
derniers mois au début de la crise**

sanitaire : aller travailler la peur au ventre dans les secteurs essentiels ; le travail à domicile dans l'urgence et en mode dégradé mais aussi un changement de rythme qui a fait réfléchir au sens de son travail, au temps passé dans les transports ; la garde des enfants et l'école à distance ; l'isolement mais aussi la solidarité qui s'est développée avec chaque masque cousu ou le partage de repas ou de courses. Pour nous militants de la CGT, cela a été une période de bagarres pied à pied pour la santé et les droits des salariés et souvent aussi des usagers/clients. Les exemples sont trop nombreux pour les citer de lieux de travail où ce sont les salariés et les militants syndicaux qui ont imposé des mesures de protection, et qui ont sauvé des vies, avec pourtant le sentiment que ce n'était pas assez ou trop tard.

Les participant.es ont **partagé une minute de silence, en mémoire de toutes les victimes du coronavirus** avec une pensée particulière pour les syndiqués du département qui nous ont quitté et tou.tes celles et ceux qui ont perdu des collègues, des proches ou subissent toujours les conséquences du Covid-19.

Une **présentation de la situation des EHPAD** (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dans les Yvelines a été faite, avec des chiffres très parlants. Ainsi sur les 90 EHPAD du département, 15 sont publics, 23 sont du secteur privé non lucratifs et 52 du privé lucratif ! Les Yvelines sont au 71ème rang des départements pour le nombre de places en EHPAD pour 1000 habitants de plus de 75 ans; par contre c'est le 3ème département le plus cher pour le coût d'une place en EHPAD, qui est 50% plus élevé que la moyenne nationale !



La présentation a été suivie du **témoignage de camarades** des services gériatriques de l'hôpital de Plaisir et d'EHPAD privés. Témoignages poignants de salarié.es qui malgré le manque de moyens matériels, avec ou sans le soutien des directions, ont pris soin du mieux possible des résidents mais en ont aussi vu partir, parfois dans la souffrance, souvent sans la présence de leurs proches.

L'Union syndicale des Retraités en a profité pour lancé sa pétition (disponible sur <http://cgtusr78.canalblog.com>), pour une vieillesse digne, sereine et heureuse, revendiquant notamment la création d'un service public de l'autonomie pris en charge par la branche maladie de la Sécurité Sociale, un plan de construction d'EHPAD publics pour répondre aux besoins actuels et futurs (l'INSEE prévoit le doublement en 30 ans de la population âgée de plus de 75 ans dans les Yvelines) et des coûts d'hébergement compatibles avec les ressources des résidents et de leurs enfants.